pour recevoir les délégués des syndicats ouvriers. Cela peut sembler étrange, mais il en est ainsi.

La veille, la Fédération avait envoyé le citoyen Albert Delemarle, pour demander à l'administration la réponse à la demande de réception formulée par les syndicats ouvriers.

M. Leclerc, adjoint, répondit qu'en l'absence de M. Dron, maire, il ne pouvait se permettre de recevoir les délégués des syndicats.

C'est qu'avec M. Dron, il faut marcher au doigt et à l'œil. Cette vérité est trop connue de nos lecteurs pour que nous insistions.

Quoiqu'il en soit, voici la liste des revendications remise par les délégués à l'appariteur de la Mairie, seul chargé de recevoir les représentants des syndicats.

1. Limitation des heures de travail selon les besoins de la consommation ;

2. Création par l'Etat d'une caisse de retraites ouvrières applicable aux travailleurs de tous sexes et nationalités, et ce, après 20 ans de travail pour les professions dangereuses, et trente ans pour toutes les autres, et ce, sans aucun versement patronal et ouvrier ;

3. Neutralité absolue de l'Etat dans tous les conflits entre le capital et le travail ;

4. Nomination des inspecteurs du travail par les organisations ouvrières ;

5. Extension de la prud'homie à toutes les industries, électorat et éligibilité des conseillers applicables aux deux sexes ;

6. Augmentation de l'indemnité des conseillers prud'hommes, de façon à les rendre indépendants ;

7. Interdiction absolue de pouvoir accorder des dérogations aux lois concernant la réglementation du travail ;

8. Suppression du travail industriel dans les prisons, couvents et ouvroirs ;

9. Suppression de tous les bureaux de placement payants ;

10. Abrogation des articles 414 et 416 du Code pénal et 638 du Code commercial ;

11. Abrogation de la loi sur l'Association Internationale des Travailleurs ;

12. Suppression de toute retenue et saisie-arrêt sur les salaires inférieurs à 3000 francs par an ;

13. Extension de la loi du 9 avril 1898 à toutes les professions et payement de l'indemnité à partir du premier jour de l'accident ;

14. Modification des articles 2101 du Code civil et 549-551 du Code de Commerce, de façon à ce que, en cas de faillite, le salaire des ouvriers employés, ou gens de service passe en premier rang, comme créance privilégiée ;

15. Application intégrale des lois concernant l'hygiène et la sécurité ouvrière.

REVENDICATIONS LOCALES

1. Augmentation du nombre des conseillers prud'hommes de manière que tous les différends soient tranchés par des conseillers appartenant à la même catégorie ;

2. Nomination par vote de tirage au sort, avant chaque séance, de la présidence ;

3. Qu'aucun changement ne puisse être rendu sans que les conseillers patrons et ouvriers se fassent numériquement équilibre ;

4. Augmentation de l'indemnité des conseillers prud'hommes ;

5. Que les ouvriers puissent se faire représenter et défendre par un ouvrier ayant appartenu dix années à leur catégorie ;

6. Demande d'une subvention de 4000 francs à répartir par la Fédération entre les caisses de secours de tous les syndicats.

Les délégués, n'ayant pas été reçus, la cérémonie s'est vite terminée. Les délégués, parmi lesquels se trouvaient les citoyens Rompteau et Quivron, ont alors été rendre compte de leur démarche à leurs camarades, après quoi a eu lieu la dislocation du cortège.

## A Lens

LES RECEPTIONS

A quatre heures, le citoyen Basly reçoit à l'Hôtel de Ville, les délégations locales. A ses côtés, nous remarquons les citoyens Letombe, adjoint; Lefèvre, Hulleux, Gauthier, Fassieux, Gadebet, Tison, Legrand, Flamand, conseillers municipaux; Evrard, secrétaire général adjoint du Syndicat minier; le Dr Dessmons, de Lille, etc., etc.

Le caractère des cérémonies officielles est, pour ainsi dire exclusif de sympathie véritable. Il nous faut cependant faire une exception en faveur de celles d'hier, qui n'ont été qu'une manifestation d'estime et de respectueuse cordialité pour l'excellent maire et député de Lens.

Les réceptions ont lieu dans la salle du Conseil municipal.

Une foule nombreuse était déjà réunie aux abords de la mairie lorsqu'arrive la Fanfare ouvrière de Lens, sous la direction de son chef, un ouvrier mineur, Louis Jean-Bart.

M. Richard, en termes excellents, rappelle que la Fanfare dont il est le président fut fondée, il y a dix ans, pour fêter le 1er mai. Il résume un peu trop brièvement peut être, les succès obtenus par la Fanfare dans de nombreux concours et après une discrète allusion au concours prochain de Châteauroux, il remercie la municipalité de son appui moral et financier.

Basly, dans sa réponse, évoque le souvenir des luttes passées, et n'hésite pas à déclarer que la Fanfare ouvrière fut en effet créée il y a une dizaine d'années en vue de la politique socialiste. Ce fut à la fois un groupement ouvrier et artistique qui se forma à l'encontre et malgré le mauvais vouloir manifeste de la municipalité réactionnaire de l'époque. Aidés par l'opinion publique, les musiciens de la Fanfare ont marché de succès en succès. Le concours de Châteaudun marquera pour elle une nouvelle étape dans la voie du progrès.

Le nouveau commissaire de police de Lens, M. Maître, présente ensuite les agents de police.

Basly rend hommage à ces modestes travailleurs, et après avoir rappelé les services rendus à la commune par le prédécesseur de M. Maître, il manifeste l'espoir que ce dernier saura donner à son personnel une orientation qui conviendra aux mœurs et au tempérament de notre laborieuse population.

Le syndicat des ouvriers municipaux est présenté par son secrétaire le citoyen Parrain, qui lit, au nom de ses camarades un cahier de modestes revendications.

Le maire est heureux de rappeler les réformes accomplies par le Conseil municipal en faveur des ouvriers de la ville. Il les assure à nouveau de toute sa sympathie et de celle de ses collaborateurs.

Le Syndicat demande cette année que le conseil ouvre un crédit pour l'achat de vestes en cuir

Basly promet d'appuyer cette demande auprès des élus socialistes de Lens qui ne peuvent manquer d'y faire droit, en raison des services appréciables que les pétitionnaires rendent à la commune.

Les membres de la Libre-Pensée socialiste du Pas-de-Calais, se présentent ensuite. Leur dévoué secrétaire, le citoyen Paul Laloux, s'exprime ainsi :

Citoyen Député,

« Je viens, au nom de la Libre-Pensée socialiste de Lens et au nom des « Amis socialistes réunis » vous transmettre nos revendications.

» Nous vous prions citoyen député de bien vouloir dès la rentrée des Chambres proposer la suppression du budget des cultes parce que nous, libres-penseurs, nous n'avons pas besoin d'avoir recours à l'Etat pour organiser nos funérailles et nous espérons un jour voir respecter la devise de tous les vieux républicains : Liberté — Egalité — Fraternité.

» Donc, citoyen député, que les millions volés chaque année pour soutenir le cléricalisme soient supprimés et que cette somme soit versée dans la caisse de retraite des vieux travailleurs.

» Nous vous demandons en outre de vouloir bien interpeller au Parlement pour demander le débarrasser notre cité ouvrière de la présence cléricale que nous possédons encore aujourd'hui dans notre cité c'est-à-dire les écoles des Sœurs Saint-Joseph et Saint-Pacifique, qui n'ont cessé de combattre la République.

Veuillez donc bien citoyen député faire droit à notre demande en interpellant au Parlement. »

Basly prononce alors une allocution vibrante qui provoque les applaudissements unanimes des manifestants, dont le nombre grossit d'instant en instant.

En termes éloquents, il retrace l'œuvre républicaine accomplie par le ministère, œuvre inachevée parce que la lutte contre les suppôts de l'obscurantisme ne prendra fin qu'avec leur écrasement complet.

Le Parlement, dit-il, voudra donner au pays les satisfactions que celui-ci saurait, du reste, imposer s'il devait en être autrement.

Les congrégations d'hommes, ont vécu. Il nous reste, dit l'orateur à refuser l'autorisation aux sœurs enseignantes, Ce sera fait bientôt.

Mais si la République passe enfin hardiment du domaine de la théorie à la réalisation pratique de son programme de réformes laïques et sociales, c'est à l'active propagande des groupes de la Libre Pensée que nous le devons. C'est par la cohésion de nos forces, dit Basly, par la propagande active et incessante des militants républicains et socialistes que nous sommes arrivés à ce résultat dont nous avons le droit aujourd'hui de nous montrer légitimement fiers.

Basly est particulièrement heureux, en cette circonstance de rendre hommage à un des plus infatigables propagandistes de la Libre Pensée, à un de ces vaillants pionniers de la raison et de l'idée que les travailleurs aiment, parce que profondément attachés à l'amélioration de leur condition.

Nos lecteurs ont déjà reconnu dans ce portrait rapide, notre sympathique et dévoué ami, le docteur Desmons.

Des applaudissements nourris accueillent cette déclaration de Basly, qui termine en rappelant que la ville de Lens est prête aujourd'hui à recevoir dans les seize classes du nouveau groupe scolaire de la rue d'Aix, les élèves des écoles congréganistes. Il donne rendez-vous au mois d'octobre prochain à tous les républicains de Lens, pour l'inauguration de dit groupe.

« Au mois d'octobre, dit Basly, les écoles religieuses auront vécu à Lens. »

Le Syndicat des mineurs est présenté par le citoyen Durieux, conseiller municipal, président de la section de Lens, qui appelle l'attention de Basly sur une lacune de la loi sur les accidents du travail.

Durieux rappelle avec raison que les ouvriers mineurs ne peuvent obtenir du bon gré des compagnies le paiement de la journée du dimanche en cas d'accident.

Basly rappelle que la Chambre a voté une modification à la loi qui a pour but de faire payer par les compagnies et ce du premier au dernier jour de la maladie, les indemnités d'accident fixées aux deux tiers de la valeur du salaire ouvrier. Le projet est au Sénat qui ne peut manquer de ratifier le vote de la Chambre. Du reste, Basly se réserve de faire auprès du ministre du commerce de nouvelles et instantes démarches pour qu'il appuie le projet devant la haute assemblée.

Les réceptions prennent fin sur ces paroles du député de Lens.

Un imposant cortège se forme alors et se dirige, fanfare en tête, vers l'Hôpital où le citoyen Caron, conseiller municipal et membre de la commission administrative souhaite la bienvenue au maire et aux élus de Lens.

Basly visite tous les services hospitaliers et félicite longuement le personnel de l'Hôpital.

Pendant cette visite, la Fanfare Ouvrière de Lens exécute les meilleurs morceaux d'un répertoire choisi, ce qui vaut à son président, M. Richart, et à son excellent chef, des éloges mérités.

La soirée a été assez animée. Un bal champêtre organisé place de la République, a eu un très gros succès.

## A Hénin-Liétard

La fête des travailleurs a été, à Hénin-Liétard, un vrai triomphe et une imposante manifestation.

Par un chômage presque général chez les mineurs, et général chez les verriers, les ouvriers ont montré aux pouvoirs publics qu'ils entendent voir consacrer officiellement le Premier Mai, comme la Fête du Travail.

Et de fait, à Hénin-Liétard, grâce à l'appui de la municipalité, grâce au concours de chacun, la journée de vendredi, a été une des plus belles fêtes populaires que l'on ait vues.

LA VEILLE

La retraite aux flambeaux de la veille s'est déroulée à travers les rues de la ville, au milieu de l'enthousiasme général, provoqué autant par l'importance que par l'excellente organisation de la retraite.

Sur tout le parcours, le « populo » n'a pas ménagé ses applaudissements aux Pompiers, à la Fanfare municipale, aux Trompettes, à la Société de Gymnastique, encadrés par une armée de flambeaux, et éclairés par des flammes de Bengale monstres placées très judicieusement sur l'itinéraire.

LA JOURNEE

Le premier mai, pendant que les bayons des marchands forains se montrent très nombreux sur la place, que l'aréonaute prépare et installe son matériel, les indigents se pressent à l'hôpital pour y recevoir la viande que la municipalité leur fait distribuer.

Dès dix heures, les deux places se couvrent de promeneurs, et les marchands forains y trouvent leur compte, les pétards éclatent, l'animation est à son comble.

RECEPTION DES DELEGATIONS

Le maire entouré d'une grande partie de son Conseil municipal, reçoit les délégations ouvrières.

Le syndicat des verriers, la section syndicale des mineurs, la Jeunesse socialiste, apportent tour à tour leurs revendications que le maire promet de transmettre aux pouvoirs publics, par l'intermédiaire de Basly.

Chacun des groupes effectue en ville sa promenade habituelle, précédé de son drapeau, pendant que le Conseil municipal visite l'hôpital où un repas extraordinaire est offert aux vieillards et aux blessés.

La cloche de la mairie annonce la fin du marché, la journée est évaluée par les marchands forains, mais le public commence à affluer et une foule que nous pouvons évaluer à huit mille personnes, se pressent autour de l'aréonaute où le magnifique ballon « La Ville d'Hénin » commence à dessiner sa forme élégante et monumentale.

A la mairie, à la grande joie des enfants et de leurs parents, on procède au baptême de sujets grotesques et de ballons pilotes. Le vent les pousse sur le direction de Lille, dans laquelle chevaux, ânes, gendarmes, clowns, etc.., exécutent des pirouettes réjouissantes.

ASCENSION DU BALLON

« La Ville d'Hénin se dresse majestueusement sur la place. La Fanfare municipale est à son poste, l'aéronaute vient faire ses adieux au maire. C'est l'instant du départ.

Malheureusement le soleil offusqué par cette manifestation insolite, se voile la face et manifeste son chagrin par une averse ondée qui fête un peu de désarroi dans la foule. Mais stoïquement, chacun reste à sa place et M. Pétri, après des précautions minutieuses, donne le signal du départ.

Le ballon monte avec majesté, il semble quitter à regret, cette foule qui l'acclame il veut se faire voir, il se fait admirer.

Bon voyage aux aéronautes qui prennent une direction opposée à celle que les ballons pilotes avaient semblé indiquer.

LA SOIREE

La pluie continue à tomber dru, le concert aura-t-il lieu ? Telle est la question. C'est mal connaître le dévouement des musiciens de la fanfare qui attendent patiemment une éclaircie pour faire applaudir les morceaux les plus entraînants de leur répertoire. La foule les acclame, acclame l'*Internationale* que la musique est obligé de biser et s'écoule lentement en échangeant de longs commentaires, sur cette *manifestation importante*. En effet, bien que la section locale du P. O. F. ait paru bouder aux réjouissances générales et que les capitalistes aient rongé leur frein en silence, le premier mai 1903, restera à Hénin-Liétard comme le témoignage le plus éclatant qu'il y ait eu ici, de la solidarité ouvrière internationaliste.

## A Oignies

La fête du 1er mai a été célébrée, par la section syndicale des mineurs d'Oignies, avec un éclat tout particulier.

Le citoyen Basly avait bien voulu promettre son concours, et c'était double fête chez les houilleurs. Dès neuf heures, de tous les coins des délégations arrivent à la gare de Libercourt : la chorale socialiste de Gargatelle est à son poste ; les camarades d'Oignies arrivent à leur tour, drapeau au vent, le noyau déjà vaillant de l'harmonie ouvrière précède les délégués du syndicat, la députation de la libre pensée et les travailleurs conscients de la commune, qui affirment par leur chômage leur foi et leurs espérances socialistes.

Le train de Lens entre en gare, voici le citoyen Basly, le camarade Desmons l'accompagne. Une immense clameur salue le député mineur à son arrivée. Guidez, le sympathique président de la section d'Oignies, avant à ses côtés le citoyen Cordier, président de la section de Carvin, le reçoit et lui offre un superbe bouquet de fleurs naturelles. Il lui adresse un discours de bienvenue.

« Citoyen Basly, au nom des républicains de notre commune, au nom de la section syndicale des mineurs, au nom de tous les exploités enfin, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue et de vous offrir ces quelques fleurs, faible gage de notre reconnaissance envers le travailleur qui sut, par son labeur et sa haute intelligence, prendre rang parmi les défenseurs autorisés des faibles et des opprimés.

» Député infatigable, toujours prêt pour la défense des intérêts de ses mandants, vous avez, citoyen Basly, des droits imprescriptibles à la reconnaissance de tous les travailleurs et principalement des mineurs, vos anciens frères de labeur, pour lesquels vous vous dépensez sans compter votre temps et votre intelligence.

» Soyez, citoyen député, le bienvenu parmi nous et vive la République démocratique et sociale ! »

Basly remercie son vieil ami Guidez, il sert la main de tous les mineurs venus pour l'acclamer.

Puis une délégation de la section de Libre-Pensée offre un bouquet au citoyen Desmons, et le jeune Dufresne Voltaire, au nom de la jeunesse oignionise, lui lit avec une parfaite assurance un charmant discours. Il remercie notre collaborateur de son dévouement à la cause des travailleurs du sous-sol et il associe son nom à ceux des citoyens Basly et Lamendin.

La chorale de Gargatelle chante le chœur de Laurent de Rillé : *L'Avenir*. Les phrases sont reprises par la foule :

Pourquoi demeurer en arrière,
Quand le soleil poursuit son cours ?
Malheur à celui qui se flatte
De retourner vers le passé...
Ainsi, plus de sang, plus de haine ;
Plus de fusils, fenêtre enjeu...
L'Humanité marche en avant,
Et l'ouvrier s'en va chantant :
Esclaves étaient nos pères,
Et si nous sommes prolétaires,
Attendons et sachons souffrir,
Un jour nous serons tous frères,
Car c'est à nous qu'appartient l'avenir !

Le cortège se met en marche et traverse les rues de la commune pour se rendre chez Cachera, au Salon du Peuple.

La salle est bondée. Le bureau est formé avec le citoyen Guidez, comme président ; la délégation syndicale d'Oignies et les vieux mineurs retraités prennent place à côté de lui. Le camarade Cordier est désigné comme secrétaire.

Le président remercie les camarades de la nouvelle marque de confiance qu'ils viennent de lui accorder ; ils savent qu'ils peuvent en toute circonstances compter sur son dévouement.

Il donne ensuite la parole au citoyen Basly.

DISCOURS DE BASLY

Le député de Lens ne cache pas son émotion et dit combien il est touché de l'accueil enthousiaste que lui ont réservé ses vaillants amis d'Oignies. Il prononce ensuite l'un de ses plus beaux discours.

Il fait l'historique de la question de la journée de huit heures, il montre de la façon la plus saisissante combien les « longues-coupes » sont nuisibles à la cause des mineurs, comment elles font le jeu des Compagnies, et comment elles aggravent le sort des frères congédiés auxquels elles enlèvent tout espoir de retrouver du travail.

Enfin, ajoute-t-il, les « longues-coupes » sont inutiles pour les mineurs. Sans doute, pendant les premiers temps nos frères abusés voient leur quinzaine grossie ; mais, bien vite les Compagnies s'arrangent pour réduire le tarif en diminuant les prix du mètre d'avancement au mur, en haussant surcharger les bennes, en spéculant sur les déchets, sur le « charbon noir » que ces camarades prennent donc à ceux qui sont sans pain parce qu'ils sont sans travail et qu'en prenant ainsi leur place, qu'ils songent à eux-mêmes, à la vieillesse précoce qui les guette, quand prématurément et inutilement ils se seront usés par ce travail. Qu'ils songent à leurs enfants, auxquels ils préparent une vie de misère aussi rude que la leur en rendant impossible la journée de huit heures. Ne comprenant-ils donc pas, quel argument puissant ils fournissent aux Compagnies en travaillant des heures supplémentaires, alors qu'incessamment ils réclament de leurs députés une action active pour l'obtention de la fameuse loi de huit heures.

Les applaudissements éclatent de toutes parts dans la salle ; un cri unanime sort de toutes les poitrines : « plus de longues-coupes ! »

Le citoyen Basly expose ou en est, au Parlement, la loi de huit heures. Puis il aborde, la question des retraites des mineurs, le million des mineurs ; il y insiste longuement.

Il fait sentir aux jeunes combien ils seraient gâtés s'ils ne se réjouissaient pas sincèrement, des avantages précieux déjà obtenus pour leurs vieux ; et il leur rappelle, que eux-aussi deviendront vieux et seront alors bien heureux de profiter des récentes conquêtes.

Une superbe ovation est faite à l'orateur quand il quitte la tribune. De longs applaudissements lui prouvent combien il est aimé et combien il peut compter sur ses anciens frères du fond.

Le citoyen Desmons invité à prendre la parole à son tour, défère au désir de l'assemblée et l'entretient de la question toute d'actualité inscrite à l'ordre du jour du Congrès interdépartemental de Denain, du Congrès national de Carmaux et du Congrès international de Bruxelles ; la nationalisation des Mines. Ses démonstrations sont vivement approuvées ; puis, le Président lit un ordre du jour qui est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Les ouvriers mineurs d'Oignies et environs, réunis aujourd'hui 1er mai, dans la salle Cachera, après avoir entendu les discours éloquents des citoyens Basly et Desmons, les félicitent de leur dévouement à la classe ouvrière ; ils s'engagent à se serrer de plus en plus dans les rangs de l'organisation syndicale et prient leur député de vouloir bien inviter le Parlement à reconnaître comme fête officielle du travail, le jour du 1er Mai.

Le Président remercie l'assistance de sa belle tenue pendant la conférence et la séance est levée.

# NOS DÉPÊCHES

*(Par Services Téléphoniques Spéciaux)*

## *Les attentats de Salonique*

UNE VILLE PRETE A SAUTER

Ristovaix, 3 mai. — On mande de Salonique aujourd'hui que la police, en continuant à procéder à des arrestations, a découvert des tranchées et des mines creusées sous les principaux quartiers.

Les insurgés, qui étaient approvisionnés de dynamite en grande quantité, avaient l'intention de faire sauter la ville entière.

Le danger est conjuré mais on craint la surexcitation des Turcs.

Les colonies européennes ont vu avec satisfaction arriver des cuirassés.

## LE ROI D'ANGLETERRE à Paris

## *La Journée de Dimanche*

Paris, 3 mai. — Ce matin, à onze heures, Edouard VII est allé assister à l'office, au temple protestant de la rue d'Aguesseau.

Edouard VII a quitté l'église à midi. Il est rentré à pied à l'ambassade, accompagné par sir Edmund Monson et les personnages de sa suite.

Peu de curieux se trouvaient au passage du roi, les rues d'Aguesseau et du faubourg Saint-Honoré ayant été complètement évacuées et barrées pendant toute la durée de la cérémonie religieuse.

Des Anglais qui se tenaient aux fenêtres des maisons voisines ont vivement acclamé leur souverain. Des cris de : Vive le Roi ! ont été poussés au moment où Edouard VII rentrait à l'ambassade.

AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Le ministre des affaires étrangères et Mme Delcassé ont offert ce matin un déjeuner en l'honneur du roi d'Angleterre.

Le roi est arrivé à une heure un quart au ministère en voiture découverte. Il était en redingote et avait à la boutonnière la rosette de la Légion d'honneur. Il avait à sa gauche sir Ed. Monson, ambassadeur d'Angleterre, et en face le général Lacroix.

Dans d'autres voitures fermées avaient pris place les personnes de sa suite et les membres de l'ambassade d'Angleterre.

L'escorte était formée par un escadron de gardes républicains.

Le roi a été reçu à sa descente de voiture par M. Mollard, directeur du protocole, et au bas de l'escalier par M. Delcassé, ministre des affaires étrangères. Mme Delcassé l'attendait à l'entrée des salons.

A l'issue du déjeuner du ministère des affaires étrangères, Edouard VII a prié M. Delcassé de lui présenter M. Waldeck-Rousseau, ancien président du Conseil, avec lequel il a eu une longue conversation.

Le roi s'est fait également présenter tous les ambassadeurs et ministres accrédités auprès du gouvernement français. Il s'est succinctement entretenu avec le Nonce, avec M. de Souza Rosa, ministre de Portugal à Paris ; avec la plupart des ambassadeurs et des ministres étrangers.

Il a demandé ensuite à M. Delcassé un entretien particulier. Introduit aussitôt dans le cabinet du ministre, le roi, après avoir exprimé à M. Delcassé la joie qu'il avait éprouvée à venir en France et ses remerciements pour l'accueil qui lui a été fait, lui a remis, dans un magnifique écrin, les insignes de grand'croix de l'ordre de Victoria.

Le roi s'est retiré à 3 h. 45. Il a été salué respectueusement à sa sortie par la foule massée aux abords du ministère des affaires étrangères.

LE DINER D'EDOUARD

Ce soir, le roi a offert à l'ambassade d'Angleterre un grand dîner, auquel assistaient le président de la République, les ministres présents à Paris, les présidents de la Chambre et du Sénat, des notabilités politiques, artistiques et littéraires.

Aucun toast n'a été porté.

A son arrivée à l'ambassade et au départ, M. Loubet a été vivement acclamé par la foule, fort nombreuse malgré la pluie.

## La Révolte des Moines

TRUC CLERICAL

Avignon, 3 mai. — Le délai imparti aux Frères de Marie qui dirigeaient des écoles dans plusieurs communes du département expirait le 1er mai.

L'inspecteur primaire, chargé de l'exécution de décret de fermeture des écoles, a constaté que l'enseignement y était professé comme auparavant par les mêmes professeurs, qui se réclamaient de leur personne civile, comme ayant donné leur démission de la congrégation et qui étaient revêtus de vêtements civils ordinaires.

Procès-verbal a été dressé.

LES CAPUCINS DE MILLAU

Millau, 3 mai. — Hier soir, à la nuit, les Capucins incarcérés le 1er mai ont été mis en liberté provisoire en attendant leur comparution devant le tribunal correctionnel, qui est fixée au 13 mai.

Jusqu'à 11 heures, une foule assez considérable a stationné sur les boulevards et aux abords de la prison. Une manifestation et une contre-manifestation se sont produites.

Des patrouilles de gendarmerie assurent l'ordre. Il n'y a eu aucune bagarre ni aucun incident sérieux.

LES CHARTREUX A PIGNEROL

Pignerol, 3 mai. — Les pères chartreux sont arrivés dans notre ville encore très émus de leur expulsion du monastère de la Grande-Chartreuse. Plusieurs d'entre eux portent des traces de contusions et d'ecchymoses. Lorsqu'on les interroge sur les événements de la nuit du 28 au 29 avril, ils racontent les faits tels qu'ils se sont passés, sans amertume, mais avec émotion.

Les pères chartreux pensent que le gouvernement français séquestrera leurs dépôts de liqueur. Ils ont fait l'acquisition de la villa Monte Oliveto, mais leur intention est de ne pas encore ouvrir de fabriques de leur célèbre liqueur. Ils espèrent qu'ils pourront dans un avenir encore incertain rentrer en France. Si, au bout d'une année, leur situation ne subit aucun changement, les chartreux installeront alors à Pignerol une distillerie. Les pères ont reçu du pape et de plusieurs cardinaux de vifs témoignages de condoléance. La population de Pignerol et des pays voisins escomptant les profits matériels du séjour des chartreux se montre heureuse de leur accorder l'hospitalité.

## Congrès des Agents des Postes

Paris, 3 mai. — Le Congrès annuel de l'Association générale des agents des postes et télégraphes s'est ouvert ce matin, à la Bourse du Travail. Les délégués sont au nombre de 195, représentant 85 départements et 16.000 adhérents. La séance de ce matin était présidée par M. Parrain, président de l'Association, assisté de M. Mazeau, secrétaire général. Elle a été consacrée à l'appel nominal des délégués.

Dans la séance de cette après-midi, à l'annexe de la Bourse, rue Jean-Jacques-Rousseau, il a été procédé à la vérification des pouvoirs des délégués.

La discussion des questions à l'ordre du jour commencera demain et se poursuivra mardi. Le Congrès se terminera mardi soir par un banquet présidé par MM. Trouillot et Bérard.

## Guillaume II à Rome

LE KAISER AU VATICAN

Rome, 3 mai. — Ce matin, à dix heures, l'empereur, accompagné des princes impériaux et d'une nombreuse suite, s'est rendu au palais Caffarelli, siège de l'ambassade d'Allemagne au Quirinal, afin d'assister au service religieux. Sur tout le parcours l'empereur a été très vivement acclamé.

Guillaume II a déjeuné, à une heure, à la légation de Prusse et en a reparti à trois heures, pour se rendre au Vatican, dans six équipages de grand gala.

A son arrivée au Vatican, Guillaume II reçoit les hommages des évêques allemands, actuellement à Rome. Il est ensuite reçu par le Pape, dans le cabinet duquel il entre seul ; leur entretien dure 20 minutes.

L'empereur visite ensuite le cardinal Rampolla et il rentre à l'ambassade à 4 h. 45.

# Faits Divers

## DANS LA RÉGION

## LA GRÈVE DE La Gorgue-Estaires

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE ET LA GREVE

Nous recevons d'un groupe de contribuables d'Estaires la lettre suivante :

Nous n'avons pas l'intention de traiter aujourd'hui la question de la grève ; mais bien son résultat au point de vue « Contribuables ».

Il est évident pour tout le monde que l'attitude de M. le maire est loin d'être impartial, comme le « Croix » le prétend.

Qu'aurait dû faire M. le maire en cette circonstance? C'était bien simple ; réunir les patrons, dont presque tous sont membres du Cercle réactionnaire et, leur proposer des arbitres parmi leurs collègues d'Armentières et de Lille.

De leur côté, les ouvriers auraient choisi les leurs parmi les membres du syndicat textile du Nord. Alors, de deux choses, l'une : ou l'entente se serait faite, ou un tiers arbitre aurait dû décider, faute de quoi la grève continuait.

Devant ce défaut d'entente des patrons et des ouvriers le maire aurait dû, « au grand avantage des contribuables », informer Monsieur les industriels que l'administration municipale ayant fait tout son devoir ne pouvait prendre à sa charge les frais de toutes sortes qu'occasionne toujours en pareilles circonstances la garde des millionnaires.

Que risquait la ville d'Estaires? Rien.

En effet, au lieu d'avoir depuis plus de dix jours et pendant un temps encore impossible à déterminer des soldats et des gendarmes à nourrir, on aurait eu, si le fait s'était produit, ce qui est plus que douteux, « quelques vitres à payer ».

M. le maire souhaitait cette solution, mais « le grand conseil » en a décidé autrement. Il a rappelé à M. Dupont que depuis qu'il était maire, il ne s'est jamais plaint des milles dépenses faites pour lui ou pour les siens.

Et cependant, que de sacrifices supportés en silence ; le quai Dupont, le réservoir de l'usine Dupont-Cuvelier et le forage Désiré Dupont.

Il est en effet de notoriété publique, que le quai n'a été fait que pour l'usine Dupont-Cuvelier.

Que le réservoir à l'extrémité des nouveaux égoûts n'avait qu'un but : fournir de l'eau bien claire à MM. Dupont.

Quant à la pompe de la porte du Moulin, son but est de pouvoir à l'« arrosage des lauriers de M. le maire ».

Voilà ce que les amis de M. le maire ont dû dire. Prouver aux populations que la troupe était nécessaire était plus difficile ; car les braves ouvriers, plus calmes que jamais ne manifestaient même plus et l'on n'est point va des gendarmes chercher de porte en porte des moutchards parmi les ouvriers et les inciter à dénoncer leurs camarades.

Ces procédés d'intimidation avaient sans doute pour but de faire sortir le loup du bois.

C'était le triomphe ! Le maire d'Estaires approuvé de tous ! Non, Messieurs, vous n'aurez pas cette joie !

A M. le maire restera « le ridicule » et aux contribuables « la note à payer ».

Soyez tranquille, M. le maire, à défaut de votre doyen son compère Derbecker vous fera sourire en vous disant comme le sonnet du bon La Fontaine :

Vous leur êtes Seigneur
En les croquant beaucoup d'hommes.

PLAINTE AU PARQUET

On nous informe qu'une plainte serait incessamment déposée entre les mains de M. le procureur de la République d'Hazebrouck dirigée contre divers patrons de La Gorgue-Estaires et émanant d'ouvriers qui seraient des victimes de retraite de métrage.

L'on sait que ces retraits constituent un véritable vol doublé d'abus de confiance et nous ne doutons pas que l'enquête qui est ordonnée aboutisse à des résultats dont d'aucuns n'auront pas à s'enorgueillir.

APPEL A LA SOLIDARITE

Notre confrère l' « Avenir d'Armentières » a lancé l'appel suivant en faveur des ouvriers tisseurs de La Gorgue-Estaires en lutte pour l'élévation de leurs salaires :

« Travailleurs du textile,

Les ouvriers tisseurs d'Estaires et de La Gorgue indignement exploités par leurs employeurs sont en grève depuis bientôt quinze jours. Sans organisation, sans ressources, sans mot d'ordre, ils se sont dressés sous le fouet de la misère et de l'injustice.

Les patrons d'Estaires en faisant travailler dans des conditions odieuses, par dessous le tarif d'Armentières préparent, avec une désinvolture déloyale, la ruine de l'industrie de notre ville et la baisse des salaires intolérables qui vous sont accordés.

La lutte de nos camarades est la nôtre.

Notre devoir est donc tout tracé.

Il faut par nos gros sous, par notre bon accueil, par notre solidarité, soutenir jusqu'à la victoire nos amis les exploités de La Gorgue-Estaires.

Camarades,

Secourez ces prolétaires du textile en lutte pour la défense de leurs intérêts et des vôtres.

Vive la solidarité ouvrière ! »

---

FEUILLETON DU 4 MAI 1903. — N° 18

# GUEUX D'ARMENTIÈRES

ROMAN HISTORIQUE INÉDIT

PAR

## Jean de Ville

CHAPITRE XIII

*Le Barbier de Mélaine de Parma*

Il voulut débarrasser les ruffians.

Un bruit de voix emplit soudain le porche. C'étaient les boquillons qui revenaient de leur patrouille aux abords de la ville.

— Hé, dit l'un, voici les oiseaux qui s'envolent.

Mais déjà le signor Antonio et son maître avaient filé par une porte de derrière.

Le gnôme se hâtait de toute la vitesse de ses jambes torses. La peur lui donnait des ailes.

Ils traversèrent tous deux une longue prairie, se glissèrent par un trou de haie et s'arrêtèrent enfin dans un taillis.

— Mes poumons n'en peuvent plus, souffla le nain.

Dans le lointain, vers la ferme, on entendait des vociférations et des hurlements de douleur.

Les boquillons étaient en train sans doute de fouetter les reîtres.

— Antonio, nous l'échappons belle, mon pauvre ami. Il ne nous sied point de passer la nuit ici, dans ces herbes. Ces boquillons sont des gaillards plus impitoyables, peut-être, qu'un inquisiteur de la foi. S'ils nous reprennent nous n'irons jamais reposer nos os à Naples la belle. Et j'ai tant besoin d'aller un peu jouir du fruit de mon travail en Italie, sous le ciel bleu, près de la mer d'azur. Si tu veux m'en croire, Antonio, ajouta le moine, nous allons nous déguiser pour rentrer en ville. Tu reprendras ta défroque de pèlerin d'hier matin et je me fabriquerai une figure de bossu bateleur à longue barbe. Je n'ai pas oublié mon métier de comédien ambulant.

Les deux hommes filèrent le long d'un fossé à sec et rentrèrent bientôt sous bois.

Au bout d'un quart d'heure, ils se trouvèrent à vingt toises environ de la porte d'Arras.

La chapelle en ruines était sur leur droite. Ils s'y réfugièrent.

Il n'y avait plus à l'intérieur ni statuettes, ni images ; l'autel avait été pillé.

Antonio souleva une dalle dans un coin et descendit le premier par le trou béant. Le nain suivit et rajusta la dalle derrière lui.

— Cette chapelle, dit Antonio, communique avec le couvent des Augustins vers la Bèque du Crachet. Ici nous sommes en sûreté. Je connais le prieur du couvent. C'est un bandit italien de mes amis qui a fini sous la robe une vie très déréglée.

— C'est souvent ainsi que les choses se passent de nos jours, dit le nain. Belzébuth en blanchissant prend la crosse de l'ermite. Je ne désespère point de te voir abbé un jour, mon pauvre Antonio.

— Je n'aurai garde de refuser, monseigneur.

— Oui soit, je te trouverai sans doute à Naples quelque bonne abbaye à exploiter. Tu y feras doucement le repentir de toutes les frasques de ton passé.

Quant à moi, j'ai mon paradis payé d'avance.

— Vous êtes heureux, monseigneur.

Tout en devisant, Antonio avait battu le briquet et allumé une torche de cire.

Les deux hommes se mirent en marche.

Ils passèrent sous les remparts de la ville.

— Voici le jardin des Augustins, dit Antonio en soulevant une dalle et en se hissant hors du trou.

Ils se trouvaient dans un site délicieux. Des arbres gigantesques et feuillus s'élançaient au-dessus de leurs têtes. Des eaux jaillissaient entre les rochers, mettant une fraîcheur agréable dans l'étouffante chaleur du jour.

Antonio et le nain passèrent le ponceau jeté sur la Bèque du Crachet et s'avancèrent vers la porte principale du couvent. Ils suivaient une allée d'arbres encadrée de buissons épais. Des éclats de rire perlés vinrent soudain frapper leur oreilles. Ils ralentirent leurs pas avec précaution et courbés entre les branches d'un fusain ils regardèrent, intrigués.

Sur la pelouse d'une clairière, la nappe avait été jetée. Quatre moines ventrus, d'un rouge vineux, le menton gras, la face épanouie, cajolaient quatre nonnains très avenantes. Le repas avait dû être copieux et animé. Des pâtés étaient jetés à côté de la nappe, des plats de sauce gisaient à côté de poulets démembrés. Les bouteilles erraient, çà et là, dans les hautes herbes.

— Abbaye de Thélème, chuchota le nain à Antonio. Par le diable, quelle bedaine a ce prieur et quels yeux lui fait cette petite sœur grisette ! »

Le fait est que les convives n'avaient plus aucune retenue. Ils en étaient arrivés à cette pleine licence qu'autorise l'ivresse. Le vin bourguignon faisait son effet.

L'un des moines, levant son verre, chanta :

*Aimez-vous, a dit le Seigneur.*
*Châtrez-vous, ont dit les apôtres.*
*Mais, frères, c'est notre malheur*
*De perdre l'un si l'on a l'autre.*
*Le bon Dieu dit : Multipliez !*
*Le Christ répond : Soyez candide,*
*Qui croire et pour qui se plier.*
*Frères, la règle est trop rigide.*
*Augustins, songeons à la mort,*
*En rougissant nos trognes,*
*Buttons nos